LA GUERRE DANS LE PACIFIQUE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Violente attaque aérienne contre Manille

UN TRANSPORT DE 15.000 TONNES EST COULÉ

Tokio, 10 décembre. — Un communiqué du quartier général japonais confirme que l'aviation a attaqué de la façon la plus violente l'aérodrome de Nichols, près de Manille. Des hangars, des ateliers et des pistes de décollage ont été anéantis.

Dans la baie de Manille, des sous-marins japonais ont coulé un transport américain de 15.000 tonnes.

Au sud de Hong-Kong, un navire marchand britannique armé a été saisi.

La situation des troupes américaines est périlleuse dans l'île de Luçon

Changhaï, 10 décembre. — Les Japonais ont réussi, malgré la défense, à débarquer à Vigan et à Apari, dans l'île de Luçon, la plus importante de l'archipel. Il est probable que d'autres débarquements ont eu lieu. Toutefois, les endroits exacts ne sont pas encore connus à Manille.

On annonce encore de la capitale des Philippines, que les premiers combats importants avec les forces des Etats-Unis ont eu lieu sur le territoire des Philippines. Des forces navales japonaises sont intervenues dans les opérations de combat.

Dans l'île de Luçon, des forces importantes ont débarqué et la situation est périlleuse pour les troupes américaines. Les points sur lesquels le débarquement a pu effectivement avoir lieu sont reliés par des voies ferrées à Manille.

Les causes des échecs navals anglo-saxons

Tokio, 10 décembre. — Un porte-parole de la marine a déclaré que la perte de deux croiseurs de bataille était le prix que la marine britannique devait payer pour une confiance excessive et pour le dédain qu'elle avait manifesté à l'égard de la flotte japonaise.

De même, les pertes américaines sont la conséquence d'une marque d'intelligence et de clairvoyance de toute stratégie navale des commandants américains. La marine des Etats-Unis a commis deux erreurs fautes : elle n'a stationné à Pearl Harbour qu'une minime partie de sa flotte et a négligé de renforcer des forces suffisantes [illegible] importantes [illegible] enfin elle a obligé [illegible] qu'aurait [illegible] guerre dans le Pacifique.

Il se confirme que l'attaque contre les bâtiments de guerre américains ancrés aux îles Hawaï a été exécutée par des avions [illegible].

Ni les officiers [illegible] équipages de ces appareils [illegible] commandant japonais [illegible] de cette aventure. [illegible] à Port-Arthur [illegible] Chine la valeur de [illegible] au service de la patrie. [illegible] chez ces hommes [illegible] qui s'expliquent les résultats sensationnels qui ont été obtenus.

Nouveaux débarquements japonais dans l'archipel malais

Stockholm, 10 décembre. — Le service anglais d'information [illegible] nonce que les Japonais ont réussi à effectuer de nouveaux débarquements dans l'archipel malais.

La position des défenseurs des Etats malais semble assez difficile et on ne peut pas nier la gravité de la situation.

Grande bataille navale au large des îles Hawaï

Boston, 10 décembre. — Radio-Boston annonce :

Une bataille formidable est en cours entre les flottes japonaise et américaine. Elle se déroule près des îles Hawaï et peut encore durer de longs jours.

Une question importante de politique étrangère a été examinée à Tokio

au cours d'un conseil des ministres extraordinaire

Tokio, 10 décembre. — Sous la présidence du premier ministre général Tojo, tous les ministres d'Etat se sont réunis mercredi en séance extraordinaire.

L'agence Domei annonce qu'une question importante de politique étrangère a été examinée. Une déclaration officielle sera publiée [illegible] matin.

Les pertes officielles japonaises

Tokio, 10 décembre. — Mercredi le porte-parole du quartier général impérial de la marine a annoncé que depuis le début de la guerre avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis la marine japonaise avait perdu 38 avions.

Deux transports ont été coulés, deux autres ont été endommagés ; un seul soldat a perdu la vie.

En outre, 13 avions de l'armée ne sont pas rentrés à leur port d'attache.

Tokio retardera la publication des résultats de certaines opérations

Tokio, 10 décembre. — Dans un discours, le contre-amiral Minoru Maeda, chef de la section de la marine au quartier général impérial, a déclaré que [illegible] marine japonaise, en raison de motifs stratégiques et autres, retarde la communication du résultat des certaines opérations.

A l'heure actuelle, il a ajouté, la marine japonaise représente la plus [illegible] puissance des forces anglo-américaines réunies.

Le Japon dispose de gigantesques réserves, reconnaît une personnalité britannique

Singapour, 10 décembre. — Un porte-parole du ministère britannique [illegible] a déclaré que le Japon dispose de réserves gigantesques qui le rendent [illegible] forces suffisantes [illegible] importantes [illegible] enfin elle a obligé [illegible] qu'aurait [illegible] guerre dans le Pacifique.

Il se confirme que l'attaque contre les bâtiments de guerre américains ancrés aux îles Hawaï a été exécutée par des avions [illegible].

Ni les officiers [illegible] équipages de ces appareils [illegible] commandant japonais [illegible] de cette aventure. [illegible] à Port-Arthur [illegible] Chine la valeur de [illegible] au service de la patrie. [illegible] chez ces hommes [illegible] qui s'expliquent les résultats sensationnels qui ont été obtenus.

LES BUTS DE GUERRE JAPONAIS : garantir la sécurité de l'Empire nippon et assurer la paix et le bien-être des peuples de l'Asie orientale

Tokio, 10 décembre. — Les buts de guerre du Japon ont été définis par [illegible] du Conseil des ministres [illegible] déclaration suivante :

« La guerre qui vient de commencer [illegible] Pacifique est le résultat inévitable des continuelles machinations des Etats-Unis et de l'Empire britannique dans le dessein de [illegible] la paix et l'ordre en Asie.

« Sous prétexte de paix, ces puissances anglo-saxonnes ont eu recours à la diplomatie internationale bien connue du « dollar » et à l'intimidation par des forces armées, afin de soumettre l'Asie orientale à un esclavage perpétuel et d'assurer leur hégémonie sur l'Orient.

Nous avons donc pris les armes et cela dans l'unique dessein de garantir la sécurité de notre pays et d'assurer la paix et le bien-être des peuples de l'Asie orientale, qui ont une destinée commune avec le Japon de par leur situation géographique et d'autres circonstances naturelles.

« La guerre ne concerne que l'Asie orientale.

« Au nom du gouvernement japonais, je puis donner l'assurance que le Japon n'est animé d'aucun sentiment hostile envers aucun pays d'Asie orientale, sauf le régime de Tchoung-King, ni envers le reste du monde, à l'exception des Etats-Unis et de l'Empire britannique, qui sont les ennemis du Japon ».

M. ROOSEVELT DRESSE LE BILAN DES PREMIERS REVERS AMÉRICAINS

« Jusqu'à présent, dit-il nous n'avons reçu que de mauvaises nouvelles... »

Washington, 10 décembre. — Mardi soir, dans une allocution au peuple américain, M. Roosevelt a déclaré :

« Les Etats-Unis devront se préparer à une guerre longue et difficile. Le champ de bataille s'est étendu à tous les océans et à toutes les continents. Hommes, femmes et enfants des Etats-Unis devront prendre part à cette entreprise historique.

« Le peuple américain doit supporter les bonnes comme les mauvaises nouvelles, les défaites et les victoires.

« Jusqu'à présent, nous n'avons reçu que de mauvaises nouvelles.

« Sur les îles hawaïennes nous avons reçu un coup terrible.

« Nos troupes des Philippines sont condamnées.

« Les nouvelles de Guam, Wake et des îles Midway ne sont pas encore très claires, mais nous devons nous préparer à la nouvelle que ces trois postes ont été occupés. Les pertes subies devant ces premiers jours seront sans doute étendues. Nous avons éprouvé des dommages sérieux, dont personne ne connaît encore l'ampleur. »

Le président a ensuite demandé au peuple américain « de fournir deux ou quatre fois autant d'argent et de matériaux. »

Il a déclaré finalement que les succès obtenus au détriment des Etats-Unis auront des répercussions sur les autres fronts, et que les succès allemands, de leur côté, auront des effets heureux pour les Japonais.

Une réunion extraordinaire du cabinet de guerre des Etats-Unis

Washington, 10 décembre. — M. Roosevelt a convoqué les membres de son cabinet de guerre à une réunion extraordinaire pour mercredi soir.

Alertes à New-York

New-York, 10 décembre. — Deux nouvelles alertes ont été données à New-York. La troisième a duré de 8 h. 40 à 9 h. 03 (heure locale).

Les services de guet avaient signalé des avions suspects au large de Long-Island.

On a, par contre, annoncé officiellement que l'alerte de mardi avait été provoquée par erreur, par suite de la distraction d'un fonctionnaire de l'aéroport.

L'Argentine et le Chili vont fortifier en commun le détroit de Magellan

Amsterdam, 10 décembre. — L'Argentine et le Chili ont décidé de fortifier en commun le détroit de Magellan, de façon à assurer la liberté de communications entre l'Atlantique et le Pacifique.

Un accord, à cet effet, sera signé très prochainement à Mendoza.

L'attitude du Chili

Santiago de Chili, 11 décembre. — A l'issue d'un conseil des ministres, M. Mendez, vice-président, a fait parvenir au président Roosevelt une note déclarant que le gouvernement du Chili ne considérera pas les Etats-Unis comme belligérants. Le Chili adoptera une attitude identique à l'égard des autres pays qui ont déclaré la guerre au Japon ou qui la lui déclareraient.

La note affirme enfin que le Chili est prêt à tenir ses engagements en vue de la défense du continent américain.

Tchoung-King déclare la guerre à l'Axe...

Changhaï, 10 décembre. — Le gouvernement de Tchoung-King a déclaré officiellement la guerre au Japon, à l'Allemagne et à l'Italie.

Il reproche aux puissances du Pacte à Trois des tendances agressives et l'intention de conquérir le monde.

Le Mexique n'a pas l'intention de déclarer la guerre

Mexico, 10 décembre. — Dans un discours radiodiffusé, le président Camacho a démenti la nouvelle selon laquelle le Mexique serait entré en guerre.

« Le Mexique, a-t-il dit, n'a pas l'intention de déclarer la guerre, bien que les forces mexicaines soient prêtes à marcher si besoin en était. Notre activité ne sera pas celle d'un combattant, mais celle d'un observateur. C'est dans nos usines qui nous mènerons notre combat. »

La guerre de l'Europe contre les Soviets

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les milieux militaires allemands soulignent que le front oriental ne présente plus, pour l'instant, aucun intérêt stratégique ; c'est pourquoi, déclarent-ils, les communiqués qui sont actuellement donnés, et que l'on continuera de donner dans toute la mesure du possible, n'auront guère qu'une importance documentaire.

Dans tous les secteurs où des éléments avancés occupent des positions défavorables pour l'hiver, ces éléments seront repliés sur une ligne préparée à l'avance. Par contre, les positions avancées qui présentent plus de facilité de défense seront maintenues et même, le cas échéant, avancées.

Malgré le mauvais temps l'activité de la «Luftwaffe» est grande

Berlin, 10 décembre. — Malgré le mauvais temps et un froid rigoureux, l'aviation allemande a déployé une grande activité. Au cours de ces derniers jours, elle a détruit quatorze chars blindés et en a endommagé gravement huit autres. Elle a détruit huit batteries de D. C. A. et une position d'artillerie, ainsi que 310 automobiles.

D'autre part, trois trains ont été détruits et cinq sections de chemins de fer ont été interrompues.

Moscou a aussi été bombardé et une ville du front de Carélie a été arrosée de bombes.

L'aviation allemande a encore obtenu des succès en repoussant des attaques aériennes bolchevistes.

Au cours de ces combats aériens, cinquante-quatre appareils ont été descendus et neuf abattus par la D. C. A.

Vingt-cinq avions bolchevistes ont été descendus le 9 décembre.

On ne pactise pas avec le bolchevisme, déclare la Wilhelmstrasse

Berlin, 10 décembre. — La Wilhelmstrasse a fait la déclaration suivante en réponse à une question sur ce qu'il y avait lieu de penser des bruits mis en circulation par la « Pravda » au sujet de prétendus sondages de paix :

« Ainsi qu'il a toujours été souligné, on ne pactise pas avec le bolchevisme. Il n'a qu'une chose qui vienne en ligne de compte pour nous : l'anéantissement du bolchevisme. »

Dix avions britanniques abattus en vingt heures sur le front de l'Ouest

Berlin, 10 décembre. — Dans la nuit du 7 au 8 décembre et pendant la journée du 8 décembre, soit durant une vingtaine d'heures, l'aviation britannique a perdu sur le seul front de l'Ouest dix appareils et environ quarante hommes de son personnel navigant.

Les journalistes américains ne sont plus admis à la Wilhelmstrasse

Berlin, 10 décembre. — Mercredi, à l'ouverture de la conférence de presse au ministère des affaires étrangères, le chef de la section de presse a invité les journalistes américains à quitter la salle et à regagner leurs domiciles.

Cette mesure est motivée par le fait que, contrairement à l'usage international, les journalistes allemands résidant aux Etats-Unis, ont été appréhendés et détenus par la police.

EN FRANCE

L'état de guerre entre les Etats-Unis et le Japon est notifié à la France

Vichy, 11 décembre. — M. Lucien Romier, ministre d'Etat, vice-président du Conseil par intérim (l'amiral Darlan étant parti pour Turin), a reçu l'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis, qui lui a notifié au nom de son gouvernement l'état de guerre existant entre les Etats-Unis et l'empire nippon.

Démenti à un «canard» américain : La France n'a pas cédé sa flotte au Japon

Vichy, 10 décembre. — De source officielle on dément la nouvelle diffusée par la radio américaine, suivant laquelle la France aurait cédé sa flotte au Japon sur l'instigation de l'Allemagne.

LES FOURNITURES AMÉRICAINES à l'U.R.S.S. et à l'Angleterre vont être sérieusement réduites

prévoit la presse britannique

Stockholm. — Le correspondant londonien du « Göteborgs Handels og Sjoefarts-Tidning » se fait l'écho du pessimisme qui se reflète dans la presse anglaise. Alors que des tâches gigantesques attendent l'Angleterre par suite des hostilités dans le Pacifique, la presse déclare qu'il faut s'attendre à une réduction considérable des fournitures américaines. En outre, la flotte marchande anglaise sera soumise à une dure épreuve car les Etats-Unis utiliseront dans le Pacifique de nombreux navires qui, auparavant, étaient dirigés sur les routes de l'Atlantique.

Le « Daily Herald » écrit notamment :

« L'Amérique est absorbée tout entière par son propre programme d'armements ; c'est là une réalité amère. Nous devons nous pénétrer de l'idée que dans ces conditions les Etats-Unis ne pourront mettre à notre disposition que de petites quantités d'armes et de vivres et très peu de tonnage ».

Le « Daily Telegraph » constate que les chantiers navals américains ou jusqu'ici des navires britanniques étaient réparés, devront dorénavant être réservés aux navires américains.

Le « Times » déclare :

« A l'avenir, nous recevrons moins de nos amis et nous devrons essayer de nous tirer d'affaire. »

Du matériel américain destiné à l'U.R.S.S. fait demi-tour

Changhaï, 9 décembre. — Tous les navires soviétiques faisant route de la côte occidentale des Etats-Unis vers la côte sibérienne de l'U. R. S. S. ont reçu l'ordre de rallier l'Amérique.

Nouvelles de France

Une exposition, à Paris des œuvres d'art exécutées par les prisonniers

Vichy, 10 décembre. — Une exposition des œuvres d'art exécutées par les prisonniers va s'ouvrir prochainement à Paris.

Le courrier arrivé ces jours derniers à l'hôtel du Parc a apporté une primeur de ces œuvres au maréchal Pétain. Ce sont de touchants hommages de reconnaissance et de fidélité au sauveur de la patrie.

Parmi les récents envois adressés des Oflag et des Stalag au chef de l'Etat se trouve, notamment, un petit livre relié orné de la francisque et de dessins gravés sur bois, réalisé à l'Oflag XVII A. Il renferme les vers immortels de douze célèbres sonnets de la littérature française.

Un autre envoi contient, richement relié, les messages du chef de l'Etat.

Les prisonniers du Stalag XII A ont envoyé un message écrit sur parchemin et présenté dans un bâton de maréchal. Détachons de ce message ces quelques extraits :

« La France des camps est pure. Monsieur le Maréchal, vous pouvez compter sur elle. Elle approuve tout ce que vous faites et saura se souvenir des mauvais Français qui entravent votre tâche. »

M. BRENNETON rend compte de la situation des ouvriers français en Allemagne

Paris, 11 décembre. — M. Brenneton, qui vient de rentrer d'Allemagne, où il avait été envoyé en mission pour se rendre compte de la situation des ouvriers français, a été entendu par MM. Lehideux, secrétaire d'Etat à la production industrielle ; Scapini, ambassadeur de France et Barnaud, délégué aux relations économiques franco-allemandes, réunis en conférence sous la présidence de M. Benoist-Méchin, secrétaire d'Etat à la vice-présidence du conseil.

Aurons-nous du tabac national dans quelques mois ?

Vichy, 10 décembre. — Des ingénieurs de la Régie sont en train d'étudier une formule de tabac national. C'est un mélange de tabac et de feuilles diverses choisies pour leur innocuité et leur faible odeur.

Ce nouveau tabac national pourra être mis en vente dans deux ou trois mois.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Victimes du service secret, deux Belges sont condamnés à mort pour espionnage

Le tribunal de campagne du général commandant le district aérien de la Belgique et du Nord de la France a condamné, le 10 décembre 1941, les Belges Albert Thion et Richard Van de Walle, à la peine de mort pour aide prêtée à l'ennemi. Tous deux agissaient pour le compte du service d'informations anglais.

Le séjour de soldats anglais doit être signalé aussitôt aux autorités allemandes sous peine de mort

Bruxelles, 11 décembre. — L'administration militaire communique :

« Aux du 5 décembre 1941 relatif à l'obligation de signaler le séjour de soldats anglais. »

Conformément à l'ordonnance du 1er juin 1940, relative à l'obligation d'empêcher les actes de sabotage ennemis (Bulletin des ordonnances, 2e fascicule, n. 14) et à l'ordonnance du 16 octobre 1940 sur l'obligation de signaler le séjour de ressortissants anglais en Belgique et dans le Nord de la France (Bulletin des ordonnances, 15e fascicule, n. 4) quiconque héberge, nourrit des ressortissants britanniques ou leur accorde logis ou asile, ainsi que quiconque connaît le séjour de soldats anglais, est obligé de le signaler immédiatement à l'autorité militaire la plus rapprochée.

Malgré les graves sanctions prévues en cas d'infractions, la population n'a pas rempli dans tous les cas cette obligation. Malgré tout, des soldats anglais isolés, surtout des membres de l'ancien corps expéditionnaire britannique et des occupants d'avions abattus, continuent de séjourner dans le pays.

Dans tous les cas de l'espèce, dans lesquels la population a d'une façon quelconque aidé des soldats anglais ou n'a pas immédiatement signalé à l'armée allemande le séjour d'Anglais dont elle a connais-ance, les conseils de guerre ne peuvent par principe, que prononcer la peine de mort. L'attention de la population doit être attirée sur ce qui précède.

(S.) von Falkenhausen,
Général d'infanterie.

Le procès du « crime des dunes » à Ostende va vraisemblablement être révisé

Nous avons annoncé dernièrement que, par l'intermédiaire de Me Marcq, Octave Wyffels, inculpé du « crime des Dunes » à Ostende, qui fit tant de bruit, il y a quelques années, avait demandé à la Cour de cassation la révision de ce procès.

Cette requête reposait sur les aveux d'un certain Henri Van Borm, un jeune Ostendais de 26 ans, qui combattit en Espagne dans les milices rouges et qui confia à maintes reprises à ses camarades et connaissances, lors d'une session qui le pourchassait sans trêve. Une vingtaine de témoins, parmi lesquels des Flamands, compagnons d'armes de Van Borm, ont pu ainsi l'entendre s'accuser d'être l'assassin de Marguerite Cheyns.

La Cour de cassation, présidée par le conseiller Hodum, vient d'admettre la recevabilité de la requête présentée par Wyffels et a désigné la Cour d'appel de Bruxelles pour se charger d'exprimer un avis favorable ou défavorable à l'ouverture de nouveaux débats devant une autre cour d'assises.

Dès à présent, il ne paraît pas prématuré d'affirmer que les « faits nouveaux » allégués par le défenseur de Wyffels, sont de nature à influencer très nettement les magistrats dans le sens d'une révision du procès.

D'ailleurs, les témoignages recueillis par l'instruction en 1935 avaient révélé que Van Borm avait été aperçu tard dans la soirée et tôt dans la matinée, aux environs des dunes où Marguerite Cheyns fut enterrée vivante et qu'à la même date et au même endroit, plusieurs attentats avaient été commis.

Ajoutons que le casier judiciaire de Van Borm est l'un des plus chargés que connaissent les greffes des deux Flandres.

Ordonnances relatives à la validité des résolutions des assemblées de sociétés...

Une ordonnance de l'Oberfeldkommandantur 670, applicable aux départements du Nord et du Pas-de-Calais, subordonne la validité des résolutions des assemblées générales des sociétés anonymes et des sociétés à responsabilité limitée à leur approbation par l'Oberfeldkommandantur 670.

Cette approbation n'est pas requise pour les résolutions votées par les assemblées générales examinant les comptes annuels.

Toutefois, les sociétés anonymes seront tenues de transmettre à l'Oberfeldkommandantur 670 un exemplaire du compte rendu annuel, du compte des profits et pertes, ainsi que du bilan, et ce en même temps que leurs bilans seront publiés.

Communiqués de la Préfecture

La livraison des légumes secs

Par arrêté interdépartemental en date du 10 décembre, toutes les cultures de légumes secs libres ou contractuelles sont obligées au profit du Ravitaillement général.

La vente directe du producteur au consommateur est interdite. Seuls, les [illegible] grossistes, usiniers ou [illegible]-ramasseurs, possédant de la carte prévue-année délivrée par le [illegible] régional de répartition des légumes secs, 56, rue Faidherbe, à Lille, peuvent acheter des légumes secs contre remise aux cultivateurs d'un bon qui permettant de justifier de [illegible].

Le Ravitaillement général fixera un rendement minimum à livrer par chaque commune productrice, compte tenu du nombre d'hectares emblavés et des rendements fixés par la direction des services agricoles en accord avec le Bureau régional de répartition des légumes secs, mais déduction faite des besoins de la semence et de la consommation familiale.

Il sera aussi tenu compte dans la fixation du contingent communal des [illegible] prévus aux contrats de culture. Ils ne pourront par conséquent être [illegible] du [illegible] de l'imposition communale. Ces [illegible] doivent être [illegible] pour les besoins de l'exploitation.

Si des quantités de légumes secs sont encore disponibles chez le producteur après livraison du contingent, elles doivent être obligatoirement mises à la disposition du Ravitaillement général.

La notification du contingent communal prévue à l'article 3 sera faite aux maires par les soins du Ravitaillement général. Les maires répartiront ces contingents entre les cultivateurs.

Dans tous les cas, le contingent minimum notifié à la commune devra être livré. Le maire et les producteurs seront solidairement responsables de cette livraison.

Les producteurs qui ont signé des contrats de culture devront livrer leur récolte au Ravitaillement général, par l'intermédiaire des négociants et des coopératives avec lesquels ils ont passé des contrats.

Les marchandises provenant des cultures libres devront être vendues aux négociants agréés dont la liste sera tenue à la disposition des producteurs à la Mairie de leur résidence.

Aux propriétaires d'immeubles partiellement ou totalement détruits par suite d'actes de guerre

Il est rappelé que les mutations entre vifs d'immeubles sinistrés par actes de guerre et susceptibles d'être réparés au titre de la loi du 11 octobre 1940 codifiée, sont subordonnées à l'agrément du commissaire à la reconstruction immobilière.

Afin d'obtenir tous renseignements concernant l'application de la loi précitée, les intéressés sont invités à entrer en rapport avec le service régional du commissariat pour le département du lieu de situation de l'immeuble objet de la mutation éventuelle.

Des dispositions spéciales viennent d'être prises en vue de permettre à titre exceptionnel la régularisation administrative des ventes qui auraient pu être opérées entre le 16 août 1941 et 19 décembre 1941 sans l'agrément du commissaire.

Pour bénéficier de ces dispositions les intéressés devront déposer leur dossier de demande d'agrément avant le 1er mars 1942 à peine de forclusion.

Les brasseries sont autorisées à fabriquer des bières de densité supérieure

A dater de la publication du présent arrêté préfectoral, les brasseries du Nord et du Pas-de-Calais sont autorisées à fabriquer et à mettre en vente : a) des bières fines, densité 3e Régie minimum, 2e 2 R. maximum ; b) des bières de table densité 2e Régie minimum, 2e R. maximum ; c) des petites bières densité 1e Régie minimum, 1 2 R. maximum.

La livraison du charbon

Un arrêté, pris conjointement par les préfets du Nord et du Pas-de-Calais stipule que le consommateur qui prendra livraison de son charbon directement au chantier du négociant, bénéficiera d'une ristourne de 30 fr par tonne de combustible.

La répartition des fromages

La mise en route du plan de répartition des fromages ayant démontré qu'un grand nombre de détaillants avaient fait des déclarations inexactes qu'ils sont amenés aujourd'hui à rectifier, le Comité de gestion laitier du Nord, en accord avec le Ravitaillement général, a décidé, jusqu'à nouvel ordre, d'autoriser les grossistes à servir dans leur zone de répartition les commerçants détenteurs de la carte provisoire professionnelle F au prorata du nombre de bons de commande fromage qu'ils détiennent, cette décision ne modifiant en rien les conditions exigibles des détaillants pour l'attribution du beurre, ni le plan actuel de répartition des beurres.

Les grossistes ne peuvent cependant prétendre à recevoir plus de fromages que ne leur en donnent droit leurs références pour la zone qui leur est attribuée.

DANS LA POLICE

Par arrêté en date du 1er décembre 1941 : M. Bayard (Pierre), commissaire principal de 1re classe de la police nationale, est nommé commissaire central à Valenciennes, en remplacement de M. Gadeyne (intérêt de service).

M. Moulin (Auguste), commissaire de 1re classe, 2e échelon, de la police nationale, est nommé au service des renseignements généraux, à Dunkerque, en remplacement de M. Peeters (intérêt de service).

Par arrêté en date du 28 novembre 1941 : les dispositions de l'arrêté du 17 octobre 1941, nommant commissaire stagiaire de la police nationale à Hazebrouck, M. Delamour, sont et demeurent rapportées. M. Delamour est maintenu à la disposition du préfet de Seine-et-Oise.

Récompenses pour actes de courage et de dévouement

Parmi les distinctions accordées par le ministre secrétaire d'Etat à l'Intérieur pour acte de dévouement et de courage, nous relevons les suivantes :

Médaille d'argent de 1re classe : M. Victor Lecourt, sergent au corps des sapeurs-pompiers de Lomme.

Médaille d'argent de 2e classe : M. Alexis Dessampe, employé de tramways à Lille.

Mention honorable : MM. Georges Bernard, à Roubaix ; Henri Douez, chef de train à la S.N.C.F. à Lille ; Nestor Hiel, sous-chef de brigade à la S.N.C.F. à Fives ; Emile Laneters, garde-champêtre à La Madeleine ; Charles Ronsain, contrôleur et Albert Suffys, contrôleur principal à la S.N.C.F. à Lille.

LILLE

Le nouveau directeur départemental des P.T.T.

Par arrêté en date du 2 décembre, M. Moutardier, inspecteur des P.T.T. à Amiens est nommé directeur départemental des P.T.T. à Lille.

Originaire du Nord, M. Moutardier, qui est âgé de 52 ans, sera à Lille, le collaborateur de M. Colle, le nouveau directeur régional, qui n'a pas encore pris possession de ses fonctions.

Un jeune commis dérobe en plusieurs mois vingt-cinq mille francs dans le coffre-fort de son patron

Depuis quelque temps, M. Gaston Delattre, fondé de pouvoir des établissements Crespel, 38, boulevard Carnot, s'apercevait de la disparition de sommes d'argent prélevées, sans aucune trace d'effraction du coffre-fort de cette maison.

M. Delattre, qui avait chiffré les détournements à 25.000 fr. environ, déposa une plainte à la sûreté de Lille, qui après une enquête serrée, identifia le coupable.

C'est un coursier de 20 ans, Maurice Deleurence, dont les parents sont concierges des établissements en question.

Interrogé, il avoua les vols dont les premiers remontent au mois d'août dernier.

Mme Deleurence, mère du jeune coursier, était chargée de l'entretien des bureaux. Son fils la secondait habituellement pour le nettoyage des salles. Le jeune voleur profitait d'un moment d'inattention de sa mère pour s'emparer des clefs du coffre-fort dont il avait découvert le mécanisme d'ouverture.

A chacune de ses visites, il prélevait des sommes variant entre 100 et 1.000 francs. En l'espace de quatre mois, il s'était ainsi emparé de 25.000 fr. qu'il dilapida.

Le jeune coursier, après des aveux, a été déféré au parquet.

NORD

Le trafic de la batellerie est en augmentation de 125.000 tonnes

La situation du trafic par voies navigables dans la région du Nord s'améliore de jour en jour. Ce trafic, vital pour cette région industrielle et minière, s'était heurté à de terribles difficultés. La batellerie manquait de matériel et de personnel. Les approvisionnements, de plus, ne se faisaient que péniblement, et les heures de navigation étaient réduites par la diminution de la durée du jour. Enfin, la campagne betteravière absorbait beaucoup de bras qui lui eussent été utiles.

Néanmoins, grâce à ses efforts, la batellerie a réussi à augmenter considérablement ses transports de marchandises. Ils étaient de 320.000 tonnes au mois d'août, pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Ils sont passés à 366.000 tonnes en septembre et, en octobre ils atteignaient 445.000 tonnes. Dans ce total, le charbon entre pour la plus grosse part : 125.000 tonnes pour la région, 225.000 tonnes pour les autres, notamment la région de Paris.

PAS-DE-CALAIS

Au large de la côte boulonnaise, on a pêché 39 tonnes de harengs au cours du mois de novembre

Au cours de novembre, 116.238 kilos de poissons divers ont été débarqués à Boulogne et répartis pour la somme de 1.434.303 fr. 75. En octobre, il n'avait été réparti que 46.221 kilos de poissons pour la somme de 786.272 fr.

C'est un chiffre record depuis la reprise de la pêche au quartier maritime de Boulogne.

Dans le tonnage de novembre, celui des harengs est de 39.090 kilos.

Communiqué officiel italien

ROME, 10 DÉCEMBRE. — *Le quartier général de l'armée communique :*

Dans le secteur de Solium, la pression ennemie s'est accentuée contre les positions occupées par nos troupes.

Au sud de Tobrouk, les combats se sont poursuivis ; au cours de ces opérations, des chars ennemis ont été détruits.

Des formations aériennes ont renouvelé avec succès leurs raids contre d'importantes concentrations de véhicules automobiles ennemis à l'est de Bir-el-Gobi et contre les colonnes d'automobiles en route. Elles ont aussi bombardé avec efficacité le port de Tobrouk, ainsi que de fortes concentrations de chars dans la région à l'est de cette ville.

Au cours de nombreux combats aériens, 19 appareils ennemis ont été descendus, dont 13 par des chasseurs italiens du nouveau type et 6 par des avions de chasse allemands. Deux appareils adverses ont été abattus par la défense anti-aérienne d'Agedabia et de Solium. Huit de nos avions ne sont pas rentrés à leurs bases.

Des avions ennemis ont jeté des bombes sur Derna et Bardia. Dans cette dernière localité, deux hôpitaux de campagne, qui portaient distinctement les insignes de la Croix-Rouge, ont été atteints. Quelques malades ont été blessés.

Dans la nuit du 9 au 10 décembre, l'aviation adverse a attaqué Trapani ; les dégâts sont insignifiants.

Nos avions ont bombardé avec des effets marqués des objectifs situés dans l'île de Malte.

Un de nos navires, qui rentrait de Libye avec 2.000 prisonniers britanniques à bord, a été torpillé par un sous-marin ennemi à hauteur de la côte grecque. Les opérations de sauvetage sont en cours.

Mort du général von Boehm-Ermolli

Berlin, 10 décembre. — Le Führer a ordonné des funérailles nationales pour le général-feldmarschall Edouard von Boehm-Ermolli, qui vient de mourir.

L'inhumation suivra après la translation de la dépouille mortelle à Troppau.

Entre le coucher du soleil
CE SOIR, à 17 h. 52
et son lever
DEMAIN, à 9 h. 36
L'OBSCURCISSEMENT des lumières doit être TOTAL

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 11 décembre 1941. - N° 12

Haireport était un vaste et beau domaine, mais il subissait, plus qu'aucun autre, les conséquences de la crise agricole, en raison de l'inaptitude de ses propriétaires à le diriger, ou même à exercer sur son exploitation une surveillance quelconque.

Jean de Stalberg, après avoir fait, à Paris, des études brillantes, s'était orienté, définitivement, vers la chimie. Il eut un laboratoire fort bien installé ; par accès, dans l'espoir de quelque résultat immédiat il travaillait d'abord avec acharnement, mais, à la première difficulté sérieuse, rebuté, il abandonnait tout, et redevenait la proie de sa mollesse naturelle.

Il courait alors dans une station balnéaire ou hivernale, suivant la saison, et oubliait, dans les exercices sportifs, où il était passé maître, ses déceptions de savant.

Au fond, il semblait inapte à tout travail régulier.

Le duc de Stalberg ne se dissimulait pas que les entreprises de son fils aboutissaient à de grosses pertes. Peu confiant dans les aptitudes de Jean, pourtant incontestables, il n'eut bientôt d'autre désir que de le ramener à Haireport. L'état des finances familiales lui interdisait d'ailleurs de le maintenir plus longtemps au dehors ; enfin, il espérait, du même coup, le voir renoncer à la chimie, source de folles dépenses.

Ses projets trouvèrent un approbateur et un soutien dans l'ami de son fils, Ulric de Kalocsa. Issu d'une famille de très petite noblesse hongroise, sorte de parasite, ce jeune homme, qui vivait aux dépens de la famille de Stalberg, s'efforçait de décourager le jeune ingénieur. Même à Haireport, il se livrait contre lui à toutes sortes de manœuvres verbales, persuadé que sa ténacité persévérante viendrait à bout du caractère faible et assez facilement influençable de Jean, et qu'il arriverait, un jour ou l'autre, à le convaincre.

Ulric de Kalocsa estimait que sa destinée était étroitement liée à celle des Stalberg. Doué d'une vive intelligence, mais égoïste et paresseux, il n'avait jamais voulu s'astreindre à aucune sorte de travail. Par contre, au moment où la situation pécuniaire du vieux duc était encore fort enviable, Ulric avait nourri le secret espoir d'épouser sa fille aînée, Mlle Irène de Stalberg.

Disgracié de la nature, de visage ingrat, de corps légèrement dévié, son caractère ne rachetait en rien ce que son physique offrait de déplaisant. L'épithète de « diabolique » que lui avait décernée la jeune femme de chambre Madeleine, en la nommant à Chantal, lui convenait littéralement.

Laide et hargneuse, plus très jeune déjà, puisqu'elle avait dépassé la trentaine, Irène n'avait rien pour séduire le bel Ulric ; mais l'épouser c'était, pour lui, s'installer définitivement dans la famille de Stalberg. N'étant plus un intrus, le jeune homme pourrait profiter de l'âge avancé du duc, de la faiblesse et de l'indécision de Jean, pour se faire une large place. Il comptait même devenir un jour le chef véritable de cette maison illustre, mais déchue, et prendre en main la direction de sa destinée.

Pourtant, et bien qu'il fît à Irène une cour assidue, il n'avait point osé se déclarer, craignant la résistance du vieux duc.

Il s'en félicita, le jour où il connut la débâcle financière dans laquelle se débattait la famille. Dépourvue d'argent, Irène était, pour lui, sans aucun intérêt.

La vieille fille avait-elle percé à jour les projets d'Ulric, ou bien, agréait-elle ses attentions comme le témoignage d'une grande et amicale sympathie, il n'aurait su le dire. Il savait seulement qu'elle mettait en lui toute sa confiance. Irène, qui avait sur son père une grosse autorité, l'employait à consolider la situation du jeune Hongrois et à augmenter son influence. Celui-ci, adroitement, et d'un doigt léger, tirait ainsi les ficelles des pantins qui s'agitaient autour de lui.

Dès qu'il eut mesuré l'ampleur de la catastrophe vers laquelle couraient si rapidement les Stalberg, l'habile garçon changea son arme d'épaule. Un unique moyen de salut s'offrait maintenant : c'était que le jeune duc Jean fît un mariage avantageux. Seule la dot d'une femme riche pouvait maintenir à flot la barque, si près de chavirer.

Le projet paraissait d'ailleurs facilement réalisable : très beau au point de vue physique, Jean était d'un caractère plein de charme et d'amabilité. Mettant en valeur ses qualités naturelles, la grâce parfaitement harmonieuse de toute sa personne dénotait le milieu particulièrement aristocratique et élégant qu'il avait longtemps fréquenté à Paris.

Parfait homme du monde, bien que très moderne, il s'était assimilé un peu de la galanterie désuète et charmante qui caractérise les vieilles manières françaises.

Son ami l'avait accompagné souvent dans ses déplacements. Vivant avec lui à la montagne, ou au bord de la mer, il n'avait pas été sans s'apercevoir des nombreux succès féminins que valaient au jeune duc ses qualités brillantes. Succès que le principal intéressé ignorait presque, tant était grande sa simplicité.

— Il ne doit pas faire le « beau mariage », pensait Ulric, mais, le « gros mariage ».

Et ce n'était pas moins de plusieurs millions qu'il voyait réd